

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-05-21 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 21 mai 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier.

Sont absents : Annick Corbeil, Michael Archambault, Richard Potvin, Pier-Yves Chapdelaine.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Mesdames Jacqueline Lavallée et Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur sont également présents.

5.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-05-37 Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2026 (c.c.)

26-05-38 Sur la proposition de Robert Charron
Appuyée par Denis Benoît
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Madame Mélanie Hardy se joint à la séance à compter de 19h35.

5.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2026 (c.c.)

26-05-39 Sur la proposition de Nathalie Leblanc
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

5.5 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 avril au 8 mai 2026 a été remis aux directeurs pour information.

5.6 Comptes à payer

26-05-40

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Hugo Laporte

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 12 mai 2026, incluant les ajouts, pour un montant de **73 607,56\$**.

Je soussignée, Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer du 12 mai 2026.

Nathalie Lanoix,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'avril et mai 2026 pour un montant de **21 799,15\$** (réf. : liste du 12 mai 2026).

5.7 Correspondance

Aucune correspondance.

5.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

5.8.1 Regroupement d'achats – Analyses bactériologiques

26-05-41

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de la Loi sur les cités et villes et du Code municipal permettent la création de regroupements d'achats entre les municipalités et les organismes sans but lucratif comme les régies intermunicipales de traitement de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre participe depuis plusieurs années à un regroupement d'achats avec des municipalités et organismes pour les services d'analyses bactériologiques pour l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE c'est la Ville de Sorel-Tracy qui procédera, pour et au nom des participants, à un appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Mélanie Hardy et résolu à l'unanimité :

QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre confie à la Ville de Sorel-Tracy le mandat de procéder, en son nom et avec les autres municipalités et organismes intéressés, à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les services d'analyses bactériologiques en fonction des besoins indiqués au mandat soit, pour une période de cinq ans.

QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre s'engage à respecter les clauses des soumissions s'appliquant au regroupement d'achats.

5.8.2 Rang Michaudville – Soumission Débitmètre (c.c.)

26-05-42

Sur la proposition de Mélanie Hardy
Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre procède à l'acquisition auprès de Compteurs d'eau du Québec d'un débitmètre 10 pouces IQ4200 Ultrason au coût de 8 357,14\$ taxes applicables en sus tel que décrit à la soumission 6455 datée du 6 mai 2026.

5.9 Varia ouvert

5.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

5.11 Levée de la séance

26-05-43

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Robert Charron

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Nathalie Lanoix,
Directrice-générale et greffière-trésorière